

Xior Student Housing conclut un accord sur l'acquisition d'un complexe pour étudiants situés à Enschede

Valeur d'investissement d'environ 28 millions d'euros

Anvers, Belgique – 12 mars 2018 – Xior Student Housing SA, le BE-REIT spécialisé dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas, a conclu un accord portant sur l'acquisition d'un complexe pour étudiants situé à Enschede, Pays-Bas, et composé e.a. de 271 unités. Cette transaction, soumise à certains conditions, représente une valeur d'investissement d'environ 28 millions d'euros.



Ariënsplein Enschede¹



Acquisition du complexe pour étudiants à Enschede

Xior a conclu un accord pour l'acquisition d'un projet de réaménagement à Enschede (Pays-Bas), composé de 271 chambres d'étudiants (166 unités indépendantes et 105 unités non indépendantes), dans l'ancien hôpital situé sur l'Ariënsplein. Outre les chambres d'étudiants, deux espaces d'enseignement font partie de la transaction. Les unités non indépendantes et un espace d'enseignement ont déjà été loués à long terme (respectivement pour 10 ans et 8 ans) à l'établissement d'enseignement Saxion.

Cette acquisition représente une valeur d'investissement d'environ 28 millions d'euros (bâtiment meublé) et un rendement initial attendu d'environ 6,3 %.

Si toutes les conditions sont réunies, cette acquisition permettra à Xior d'obtenir un bien immobilier rénové dans une ville estudiantine néerlandaise où sa présence n'était pas encore établie. La présence de Saxion fait du site un point de chute idéal pour les étudiants et leur logement, à un excellent emplacement à Enschede, tout près du centre-ville et des transports publics.

La reprise et la mise en service de l'immeuble à Enschede sont prévues pour 2018, le promoteur assurant sa livraison par phases et fournissant en outre une garantie locative à Xior en ce qui concerne les parties non louées, pour des périodes respectives d'un an (pour les unités indépendantes) et de trois ans (pour le deuxième espace d'enseignement).

Ce projet est redéveloppé par le groupe L.I.F.E., dont Xior a précédemment repris 143 unités pour étudiants à Maastricht (2016) et 69 unités à Bruxelles (2017).

Christian Teunissen, CEO de Xior : « *Nous nous réjouissons de pouvoir ajouter ce nouveau projet à notre portefeuille, et d'entrer une nouvelle ville estudiantine aux Pays-Bas, en étroite coopération avec l'institution éducative présente sur le site.* »

¹ Source: Google Earth – Google Street view

Pour plus d'informations sur cette transaction, vous pouvez prendre contact avec :

Xior Student Housing SA
Mechelsesteenweg 34, boîte 108
2018 Anvers
www.xior.be | info@xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snauwaert, CFO
Arne Hermans, CIO
T +32 3 257 04 89

Pour plus d'informations sur la location des chambres d'étudiants, vous pouvez contacter :

Xior Student Housing
T +31 88 6000 189
E beheer@xior.nl

À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing SA est la première SIR publique belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privés. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Un kot avec ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Au 31 décembre 2017, Xior Student Housing détient un portefeuille immobilier d'une valeur d'environ 489 millions d'euros. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing SA, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

Disclaimer

Le présent communiqué de presse contient des informations, des prévisions, des affirmations, des opinions et des estimations à caractère prospectif préparées par Xior en relation avec les attentes actuelles concernant les performances futures de Xior et du marché sur lequel la Société opère (les « déclarations prospectives »). De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques, incertitudes et hypothèses, d'ordre général et spécifique, qui bien que semblant raisonnables au moment de leur formulation, peuvent ou non se révéler correctes. Il existe un risque que les déclarations prospectives ne se vérifient pas. Certains événements sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs qui échappent au contrôle de Xior. De plus, ces déclarations prospectives sont valables uniquement à la date de publication du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou les activités passées ne préjugent pas de l'évolution ultérieure desdites tendances ou activités. Ni Xior, ni ses représentants, agents ou conseillers ne garantissent que les hypothèses qui sous-tendent ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs et aucun d'eux ne déclare, garantit ou prédit que les résultats anticipés dans lesdites déclarations prospectives seront effectivement réalisés. En conséquence, les bénéfices, la situation financière, les performances ou les résultats effectifs de Xior peuvent se révéler significativement différents des prévisions présentées à cet égard de manière explicite ou implicite dans les présentes déclarations prospectives. Sauf si requis par la réglementation en vigueur, Xior décline expressément toute obligation ou garantie d'actualiser ou de réviser publiquement les déclarations prospectives. Le présent document a été rédigé en néerlandais et a été traduit en anglais et en français. En cas de divergence entre les différentes versions de ce document, la version néerlandaise prévaudra.